



CENTRE LOISIRS ET CULTURE
4, avenue du Maréchal Joffre
78320 LE MESNIL-SAINT-DENIS
Tél : 01 34 61 99 30
E-mail: contact@clc-mesnil.com
NAF: 9499Z – SIRET: 785 096 470 00014

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2026
EN DATE DU 20 JANVIER 2026



Le 20 Janvier 2026 à 19h, les membres du CLC se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation de la présidente. Cette convocation a été envoyée par courrier ou par mail le 5 Décembre 2025.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. **25** adhérents sont présents ou représentés.

Les nouveaux statuts étaient disponibles en téléchargement depuis le 21 Décembre 2025 sur le site internet du CLC www.clc-mesnil.com et disponibles à l'accueil.

L'assemblée était présidée par Madame Aurélie CRISCILLO, présidente de l'Association.
Elle était assistée d'un secrétaire de séance, Mr. Pascal CERDELLI, secrétaire de l'Association.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente.

1. Lecture et approbation des nouveaux statuts de l'association.

La présidente donne lecture des nouveaux statuts de l'association.

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts du CLC et après avoir pris connaissance des nouveaux statuts, l'Assemblée Générale approuve les nouveaux statuts tels qu'ils ressortent du document présenté.

Le vote est réalisé à main levée.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est levée à 19 h 40

Aurélie CRISCILLO
Présidente

Pascal CERDELLI
Secrétaire